

**PLACE AUX JEUNES EN RÉGION SALUE LE LANCEMENT DE LA NOUVELLE POLITIQUE JEUNESSE**

**Québec, le 5 février 2014** – PAJR était présente hier matin, aux côtés des autres organisations jeunesse, lors du dévoilement de la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse.

PAJR désire féliciter l'adjoint parlementaire de la première ministre aux dossiers jeunesse et député de Laval-des-Rapides, monsieur Léo Bureau-Blouin, le député de Terrebonne, monsieur Mathieu Traversy, le député de Saint-Jean, monsieur Dave Turcotte, ainsi que l'équipe du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) pour le travail accompli au cours de la dernière année, notamment pour la grande tournée du Québec qu'ils ont entreprise et pour la production de cette synthèse des aspirations de la jeunesse québécoise.

La Politique fait d'ailleurs écho à la volonté des jeunes de vivre dans un milieu qui leur ressemble, contribuant ainsi à l'occupation et à la vitalité de tout le territoire québécois, chose que PAJR tient à saluer. Le défi démographique, trame de fond de la nouvelle Politique, interpelle en effet les régions du Québec d'une façon particulière et nécessite, à cet effet, une intervention spécifique. PAJR se réjouit donc de voir cette préoccupation inscrite à même l'agenda de la Politique. C'est dans cet esprit que monsieur Bureau-Blouin a mentionné que PAJR est « une initiative qui doit être soutenue et encouragée ».

Le SAJ a également fait mention de l'importance du défi démographique auquel l'ensemble du Québec, et plus particulièrement ses régions à caractères rurales, doit faire face. PAJR être heureuse de constater que le SAJ est préoccupé par ce défi et qu'il mettra des actions en œuvre afin de retrouver un équilibre.

Le livre blanc fait également mention d'un projet service à la communauté dans les régions du Québec. « PAJR accueille favorablement le concept favorisant la découverte des multiples réalités du Québec et les échanges entre jeunes Québécois. L'idée semble intéressante et pourrait être porteuse de belles réalisations », mentionne monsieur Vigneault, directeur général de PAJR. « Il est également intéressant de constater que le livre blanc s'attarde à la méconnaissance des jeunes sur la diversité des réalités urbaines et rurales, particulièrement chez les immigrants. »

Place aux jeunes en région entend maintenant poursuivre les discussions avec le gouvernement, notamment par le biais de la commission parlementaire à venir, afin d'approfondir davantage la réflexion sur le phénomène lié à la mobilité interrégionale des jeunes, notamment à titre de facteur fondamental contribuant à l'occupation du territoire et au développement économique de régions.

**À propos de Place aux jeunes en région**

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, Place aux jeunes en région est la référence québécoise en matière de migration des jeunes. En 2012-2013, près de 1 000 diplômés âgés entre 18 et 35 ans ont emménagé en région grâce au support de PAJR. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. Pour tout savoir sur les services offerts par PAJR, consultez le [www.placeauxjeunes.qc.ca](http://www.placeauxjeunes.qc.ca).

- 30 -

Source et renseignements :

Jessie Bilodeau

Coordonnatrice aux communications et affaires publiques

Place aux jeunes en région

Bureau : 418 523-1117

Cellulaire : 418 805-1672

[info@placeauxjeunes.qc.ca](mailto:info@placeauxjeunes.qc.ca)